

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 07434 Numéro SIREN : 508 948 049 Nom ou dénomination : DYNA2

Ce dépôt a été enregistré le 28/05/2020 sous le numéro de dépôt 25207

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 28-05-2020

N° DE DEPOT : 025207

N° GESTION : 2009B07434

N° SIREN : 508948049

DENOMINATION : DYNA2

ADRESSE : 43-47 ave de la Grande Armée 75116 Paris

MILLESIME : 2019

SAS DYNA2

43-47 avenue de la Grande Armée

75116 PARIS

Etats Financiers

du 01/10/2018 au 30/09/2019

Certifié conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. L.' followed by a stylized flourish.

 Sommaire

Comptes Annuels	2
Compte de résultat	3
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Annexe	8
Etats Complémentaires	20
Détail du compte de résultat	21
Détail du bilan	22
Tableau des emprunts	24
Soldes intermédiaires de gestion	25
Documents Fiscaux	26

Comptes Annuels 

Compte de résultat

	30/09/2019	30/09/2018	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)				
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	15 808	43 677	-27 869	-63,81
Impôts, taxes et versements assimilés	76	68	8	11,76
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	26 330	23 089	3 241	14,04
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)	42 214	66 834	-24 620	-36,84
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-42 214	-66 834	24 620	-36,84
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	34 661	1 550 195	-1 515 534	-97,76
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	34 661	1 550 195	-1 515 534	-97,76
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	237 953	220 875	17 078	7,73
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	237 953	220 875	17 078	7,73
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	-203 292	1 329 321	-1 532 612	-115,29
RESULTAT COURANT avant impôt	-245 506	1 262 487	-1 507 992	-119,45

Compte de résultat (suite)

	30/09/2019	30/09/2018	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	34 661	1 550 195	-1 515 534	-97,76
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	280 167	287 709	-7 542	-2,62
BENEFICE OU PERTE	-245 506	1 262 487	-1 507 992	-119,45
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées	34 661	1 550 195	-1 515 534	-97,76
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2019	Net 30/09/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	210 813	210 813		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	18 543 873		18 543 873	17 768 913
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	18 754 686	210 813	18 543 873	17 768 913
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	67 880		67 880	2 601 695
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	143 423		143 423	273 238
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	211 304		211 304	2 874 933
Frais d'émission d'emprunt à étaler	76 064		76 064	102 394
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	19 042 054	210 813	18 831 241	20 746 240
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2019	30/09/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	4 001 860	4 001 860
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 191 125	1 191 125
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	405 967	405 967
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 187 222	2 924 736
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-245 506	1 262 487
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 540 669	9 786 174
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 278 437	10 795 290
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 400	21 840
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	736	142 936
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	9 290 573	10 960 066
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	18 831 241	20 746 240
(1) Dont à plus d'un an (a)	7 296 195	8 892 074
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 994 378	2 067 993
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	12 000	9 173
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe 

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS DYNA2

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 18 831 241 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 245 506 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations financières

Ce poste est constitué des titres de participations de :

- BDO France (SAS) pour 18 426 959 Euros
- BDO Lyon Audit pour 116 914 Euros

Les titres sont comptabilisés au bilan pour leur coût d'acquisition ou valeur d'apport et dans le cas où leur valeur d'inventaire estimée en fonction de l'actif de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir, est inférieur à leur coût d'acquisition ou valeur d'apport, une dépréciation est estimée.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	210 813			210 813
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	210 813			210 813
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	17 768 913	774 960		18 543 873
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	17 768 913	774 960		18 543 873
ACTIF IMMOBILISE	17 979 726	774 960		18 754 686

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			774 960	774 960
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			774 960	774 960
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS BDO LYON AUDIT 75116 PARIS	15 550	249 271	29,65	39 240
SAS BDO FRANCE 75116 PARIS	14 925 406	46 049 992	37,20	3 604 740

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	18 543 873	18 543 873	62 263		8 731
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	210 813			210 813
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	210 813			210 813
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	210 813			210 813

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 67 880 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	67 880	67 880	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	67 880	67 880	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Int courus C/C PM à recevoir	25 930
Total	25 930

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 001 860,00 € décomposé en 400 186 titres d'une valeur nominale de 10,00 €.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 290 573 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	12 000	12 000		
- à plus de 1 an à l'origine	9 266 437	1 970 242	6 391 027	905 169
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 400	11 400		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	736	736		
Produits constatés d'avance				
Total	9 290 573	1 994 378	6 391 027	905 169
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	387 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 906 680			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	9 000
Intérêts courus /concours bancaires	12 000
Total	21 000

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Nantissement des titres (Actions ADP détenues par DYNA2 dans BDO FRANCE) est de 514 111 titres au bénéfice de la Banque Populaire Atlantique, en tant qu'agent des suretés d'un prêt syndiqué.

Etats Complémentaires

Détail du compte de résultat

	30/09/19	30/09/18	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation				
Total produits d'exploitation				
Charges d'exploitation				
Autres achats & charges externes				
62260000 - Honoraires	9 590	30 040	-20 450	-68,08
62780000 - Frais bancaires	4 783	12 201	-7 419	-60,80
62810000 - Cotisations	1 436	1 436		
	15 808	43 677	-27 869	-63,81
Impôts, taxes et vers. assim.				
63511000 - CET	76	68	8	11,76
	76	68	8	11,76
Amortissements et provisions				
68120000 - Dot. amort. ch. exploit. à répa	26 330	23 089	3 241	14,04
	26 330	23 089	3 241	14,04
Total charges d'exploitation	42 214	66 834	-24 620	-36,84
RESULTAT D'EXPLOITATION	-42 214	-66 834	24 620	-36,84
Produits financiers				
76110000 - Revenus des titres de particip	8 731	1 509 915	-1 501 184	-99,42
76170000 - Revenus des créanc.ratt.part.	25 930	40 280	-14 350	-35,63
	34 661	1 550 195	-1 515 534	-97,76
Charges financières				
66110000 - Intérêts des emprunts	190 903	165 584	25 319	15,29
66160000 - Swap	47 050	55 291	-8 241	-14,90
	237 953	220 875	17 078	7,73
RESULTAT FINANCIER	-203 292	1 329 321	-1 532 612	-115,29
RESULTAT COURANT avant impôt	-245 506	1 262 487	-1 507 992	-119,45
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
BENEFICE OU PERTE	-245 506	1 262 487	-1 507 992	-119,45

Détail du bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
20130000 - Frais d'Augmentation Capital	210 813		210 813	210 813
28013000 - Amortissement Frais augment		210 813	-210 813	-210 813
	210 813	210 813		
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
26107600 - Titres Fident-Audit	116 914		116 914	116 914
26109000 - Titres BDO France	18 426 959		18 426 959	17 651 999
	18 543 873		18 543 873	17 768 913
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	18 754 686	210 813	18 543 873	17 768 913
Stocks				
Créances				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
44566800 - Tva sur achats 19.6%/enc	400		400	
44567000 - Crédit de TVA à reporter	3 717		3 717	16 798
44586000 - Tva sur factures non parvenu	1 500		1 500	3 640
	5 617		5 617	20 438
Autres créances				
45100300 - C/C BDO France	36 333		36 333	2 540 977
45587000 - Int courus C/C PM à recevoir	25 930		25 930	40 280
	62 263		62 263	2 581 257
Divers				
Disponibilités				
51210000 - BPBFC	506		506	
51223000 - BPRIVES	684		684	211 222
51225000 - BPATLANTIQUE	591		591	37 012
51265000 - BECM	137 813		137 813	20 730
51280000 - CA ATLANTIQUE VENDEE	3 828		3 828	4 274
	143 423		143 423	273 238
TOTAL ACTIF CIRCULANT	211 304		211 304	2 874 933
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
48160000 - Frais d'émission des emprunt	76 064		76 064	102 394
	76 064		76 064	102 394
TOTAL ACTIF	19 042 054	210 813	18 831 241	20 746 240

Détail du bilan

	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
PASSIF		
Capital social		
10130000 - Capital souscrit - appelé versé	4 001 860	4 001 860
	4 001 860	4 001 860
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
10410000 - Primes d'émission	1 122 931	1 122 931
10430000 - Primes d'apport	68 194	68 194
	1 191 125	1 191 125
Réserve légale		
10610000 - Réserve légale	405 967	405 967
	405 967	405 967
Autres réserves		
10680000 - Autres réserves	4 187 222	2 924 736
	4 187 222	2 924 736
Résultat de l'exercice	-245 506	1 262 487
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 540 669	9 786 174
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts		
16400900 - Emprunt Syndiqué BP	1 528 384	1 965 066
16400910 - Emprunt Sundiqué BPA 4 417K€	1 932 679	2 484 872
16400920 - Emprunt Syndiqué BPA 6 755K€	5 431 011	6 336 180
16400930 - Emprunt BPBFC 387 K€	374 363	
	9 266 437	10 786 117
Découverts et concours bancaires		
51210000 - BPBFC		9 173
51980000 - Intérêts courus /concours bancaires	12 000	
	12 000	9 173
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	9 278 437	10 795 290
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 - Fournisseurs	2 400	
40810000 - Fourn.fact.non parvenues	9 000	21 840
	11 400	21 840
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes		
46710000 - Débiteurs divers	736	142 936
	736	142 936
TOTAL DETTES	9 290 573	10 960 066
TOTAL PASSIF	18 831 241	20 746 240

Tableau des emprunts

Libellé Organisme Capital Taux d'intérêt	1er verst. Durée Conclu Fin	Solde au 01/10/2018	Mouvements		Solde au 30/09/2019	Capital restant dû		
			Souscrit	Remboursé		- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
BPA - Emprunt Syndiqué - 6 755 BPA 6 754 989,00 0,00 %	31/03/2017 108 Mois 12/02/2017 30/06/2025	6 336 179,68		905 168,53	5 431 011,15	905 168,53	3 620 674,12	905 168,50
BPA - Emprunt syndiqué - 7 911 BPA 7 911 000,00 0,00 %	30/06/2014 99 Mois 26/06/2014 30/06/2022	4 449 937,48		988 875,00	3 461 062,48	988 875,00	2 472 187,48	
BPBFC - Actions BDO France BPBFC 387 000,00 0,85 %	24/08/2019 60 Mois 24/07/2019 24/07/2024		387 000,00	12 636,87	374 363,13	76 198,17	298 164,96	
15 052 989,00	TOTAUX	10 786 117,16	387 000,00	1 906 680,40	9 266 436,76	1 970 241,70	5 391 026,56	905 168,50

Soldes intermédiaires de gestion

	30/09/19	%	30/09/18	%	Abs.(M)	Abs.(%)
CHIFFRE D'AFFAIRES						
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Sous-traitance directe						
PRODUCTION DE L'EXERCICE						
Achats de matières premières et approv.						
Variation de stocks						
Consommation matière						
MARGE BRUTE DE PRODUCTION						
ACTIVITE						
MARGE BRUTE GLOBALE						
Autres achats et charges externes	15 808		43 677		-27 869	-63,81
VALEUR AJOUTEE	-15 808		-43 677		27 869	-63,81
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés	76		68		8	11,76
Charges de personnel						
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-15 884		-43 745		27 861	-63,69
Reprises s/ charges et Transferts						
Autres produits						
Dot. amortissements et provisions	26 330		23 089		3 241	14,04
Autres charges						
RESULTAT D'EXPLOITATION	-42 214		-66 834		24 620	-36,84
Quote part résultat en commun						
Produits financiers	34 661		1 550 195		-1 515 534	-97,76
Charges financières	237 953		220 875		17 078	7,73
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-245 506		1 262 487		-1 507 992	-119,45
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-245 506		1 262 487		-1 507 992	-119,45

Documents Fiscaux 

Désignation de l'entreprise :SAS DYNA2		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 43-47 avenue de la Grande Armée 75116 PARIS		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 50894804900046		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 30/09/2019					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	210 813	AC	210 813	
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	18 543 873	CV		18 543 873
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)		BJ	18 754 686	BK	210 813	18 543 873
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	67 880	CA		67 880
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités		CF	143 423	CG		143 423	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	211 303	CK		211 303	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	76 064			76 064	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	19 042 054	1A	210 813	18 831 241	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

Désignation de l'entreprise			SAS DYNA2		Néant ☐ *	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 4 001 860)			DA	4 001 860	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	1 191 125	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	405 967	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	4 187 222	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(245 505)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	9 540 668	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	9 278 436	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	11 400	
	Dettes fiscales et sociales			DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	736	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	9 290 572		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	18 831 241		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 994 377
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	12 000	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DYNA2										Néant ☐ *	
				Exercice N							
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *			FD		FE		FF			
				FG		FH		FI			
	Chiffres d'affaires nets *			FJ		FK		FL			
	Production stockée*							FM			
	Production immobilisée*							FN			
	Subventions d'exploitation							FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP			
	Autres produits (1) (11)							FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS			
	Variation de stock (marchandises)*							FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	15 808		
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	76		
	Salaires et traitements*							FY			
	Charges sociales (10)							FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*							GA	26 329	
									GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*							GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD		
	Autres charges (12)							GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	42 214		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	(42 214)			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	34 661		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM			
	Différences positives de change							GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO			
	Total des produits financiers (V)							GP	34 661		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	237 952		
	Différences négatives de change							GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT			
	Total des charges financières (VI)							GU	237 952		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(203 291)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	(245 505)			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise										SAS DYNA2		Néant ☐ *	
												Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *										(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	34 661		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	280 166		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	(245 505)
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO		
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HY		
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier									IG		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IH		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)									IJ	34 661	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									IK		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									HX		
	(9)	Dont transferts de charges									RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)									RD		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A1		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A2		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives				A6	obligatoires				A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N	
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS DYNA2Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations						
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ	210 813		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD			KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG			KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ			KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM			KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2			KP			KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS			KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV			KW		KX		
		Matériel de transport*					KY			KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB			LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *					LE			LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH			LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK			LL		LM		
	TOTAL III						LN			LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G			8M		8T	
		Autres participations						8U	17 768 913		8V		8W	774 960
		Autres titres immobilisés						1P			1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières						1T			1U		1V			
TOTAL IV						1Q	17 768 913		1R		1S	774 960		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							0G	17 979 726		0H		0J	774 960	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		C0	210 813		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV			IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX			LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA			MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD			ME		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG			MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ			MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM			MN		
		Matériel de transport		IV		MP			MQ		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS			MT		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV			MW		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ			NA		
	Avances et acomptes			NC		ND			NE		
	TOTAL III			IY		NG			NH		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U			M7		
	Autres participations			I0		0X	18 543 873		0Y		
	Autres titres immobilisés			I1		2B			2C		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E			2F		
	TOTAL IV			I3		NJ	18 543 873		NK		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		0K	18 754 686		0L	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

SAS DYNA2

Néant

*

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	210 813		EL		EM		EN	210 813	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE			PF		PG		PH		
Terrains			PI			PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM			PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR			PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions		PV			PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA		QB		QC		
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagements divers		QD			QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH			QI		QJ		QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL			QM		QN		QO		
	Emballages récupérables et divers		QP			QR		QS		QT		
TOTAL III			QU			QV		QW		QX		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	210 813		ØP		ØQ		ØR	210 813	

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
TOTAL I															
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL II															
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participation	NL						NM						NO		
TOTAL IV															
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler		102 393				Z9	26 329	Z8	76 064
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS DYNA2Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
Provisions pour dépréciation	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisa- tions financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { – d'exploitation – financières – exceptionnelles		UE	UF		
		UG	UH		
		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS DYNA2</u>										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL			UM			UN		
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières				UT			UV			UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* <u>UO</u>)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	5 617		5 617					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC	62 263		62 263					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR								
	Charges constatées d'avance				VS								
TOTAUX				VT	67 880		VU	67 880		VV			
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	12 000		12 000						
		à plus d'1 an à l'origine		VH	9 266 436		1 970 241		6 391 026		905 168		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	11 400		11 400						
Personnel et comptes rattachés				8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW									
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	736		736						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	9 290 572		VZ	1 994 377		6 391 026		905 168	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	387 000		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	1 906 680		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS DYNA2

Néant ☐ *

Exercice N, clos le :
30/09/2019

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WA

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE						XE
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX						XW
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 bis) *	XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7

Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7						K7
------------	---	----	--	--	----	--	--	--	--	--	----

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	{ – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	
		{ – imposées au taux de 0 %	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	{	– Plus-values nettes à court terme
		{	– Plus-values soumises au régime des fusions

Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											XR
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW						WQ
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8						

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											Y1
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											Y3
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----

TOTAL I

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WR

245 505

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *											WS
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)											WT
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{	– imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)									
			– imposées au taux de 0 %									
			– imposées au taux de 19%									
			– imputées sur les moins–valeurs nettes à long terme antérieures									
			– imputées sur les déficits antérieurs									
	Autres plus–valeurs imposées au taux de 19 %											
Fraction des plus–valeurs nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote–part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation												
										2A	437	)

8 295

Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY
	Majoration d'amortissement*										XD
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF		Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC		
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC		

Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											XS
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9		Créance dé gagée par le report en arri ère de déficit	ZI					)	XG
---	---	----	--	---	----	--	--	--	--	---	----

995

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											Y2
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

XH

254 795

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)					XI		XJ
Déficit de l'exercice reporté en arri ère (entreprises à l'IS)*										ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN		XO

254 795

254 795

II - DEDUCTIONS DIVERSES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS DYNA2</u>			Néant ☐ *			
I. SUIVI DES DÉFICITS						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	836 682		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5			
Déficits reportables (différence K4-K5)			K6	836 682		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	254 796		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	1 091 478		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES						
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT			
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT						
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *						
			8X		8Y	
			8Z		9A	
			9B		9C	
Provisions pour dépréciation *						
			9D		9E	
			9F		9G	
			9H		9J	
Charges à payer						
			9K		9L	
			9M		9N	
			9P		9R	
			9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN		YO	
			↓		↓	
			ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <u>SAS DYNA2</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves		ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	1 262 486				ZD	1 262 486	
	Prélèvements sur les réserves			0E					ZE		
									ZF		
	TOTAL I			0F	1 262 486				ZG		
							Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZH	1 262 486	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail					J7			YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois					J8			XQ		
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	9 590	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					ES	1 435		ST	6 218	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	15 808	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	76	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers					ZS			9Z		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	76	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée								YY		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	4 040	
DIVERS	- Montant brut des salaires *								0B		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								0S		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	1 . 35 %	
	- Numéro du centre de gestion agréé *			XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 1		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies								RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS DYNA2

Néant ☒ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées***

Prix de vente ⑦			Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
					19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS DYNA2

Néant X *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS DYNA2

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶		Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶		Moins-values			Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❷=❷+❸+❹-❺-❻
		À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 <i>bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺	
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise :SAS DYNA2					Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	{ – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
		5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°,6°,7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS DYNA2

Néant ☒ *

Exercice ouvert le : 01/10/2018 et clos le : 30/09/2019

Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	
-----------------------------	-----------------------------	----	--

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	
Date de cessation	HR	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OQ, et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2019

N° SIRET 5 0 8 9 4 8 0 4 9 0 0 0 4 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS DYNA2

ADRESSE (voie) 43-47 avenue de la Grande Armée

CODE POSTAL 75116 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	23	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	174 407
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	59	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	225 779

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

11

(1)

Néant

*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/09/2019

N° SIRET 50894804900046

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS DYNA2

ADRESSE (voie) 43-47 avenue de la Grande Armée

CODE POSTAL 75116 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 2

Forme juridique

SAS

Dénomination

BDO LYON AUDIT

N° SIREN (si société établie en France)

521847285

% de détention

29.65

Adresse :

N°

43

Voie

avenue de la Grande Armee

Code Postal

75116

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SAS

Dénomination

BDO FRANCE

N° SIREN (si société établie en France)

500492004

% de détention

37.20

Adresse :

N°

43-47

Voie

avenue de la Grande Armée

Code Postal

75116

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

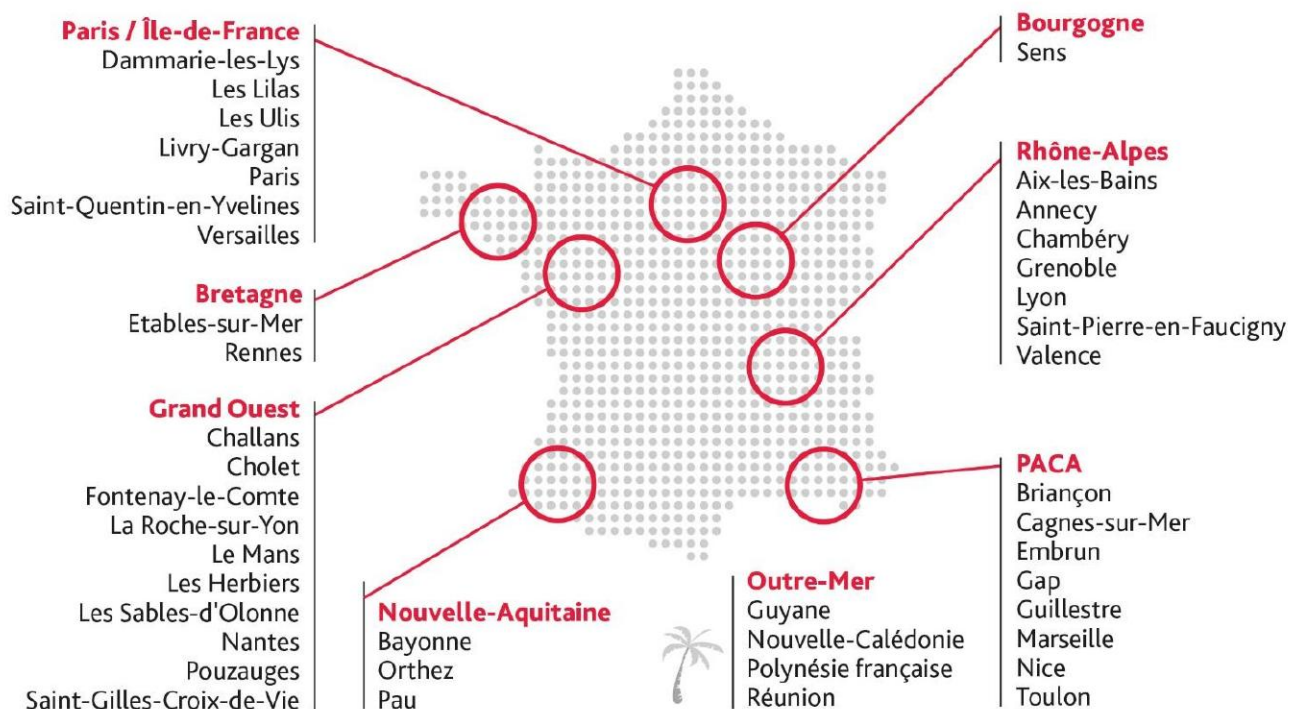
Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

NOS BUREAUX EN FRANCE

BDO est un cabinet d'expertise comptable, d'audit et de conseil qui privilégie un service de proximité aux entrepreneurs. Nos collaborateurs accompagnent les entreprises - TPE, PME ou grande entreprise - dans leurs opérations de gestion courante et à chaque étape de leur développement, en couvrant les enjeux comptables, financiers, fiscaux ou sociaux des dirigeants et opérationnels.

Nous sommes présents dans les villes suivantes :



BDO LES HERBIERS

9 rue de la Filandière
CS 10527
85505 Les Herbiers cedex
Tél. : 02 51 67 30 33
lesherbiers@bdo.fr

Vos associés : Philippe AUCHER, Louis-Marie CHIRON, Nathalie DUBIN, Matthieu ELINEAU, Elodie LOIZEAU, Véronique MARTINEAU et Rémy POUPIN

Société d'Expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la région Poitou Charentes Vendée
Société de Commissariat aux comptes membre de la Compagnie régionale de Poitiers
RCS 314 392 598 La Roche-sur-Yon - Siret 314 392 598 00053 - Code APE 6920Z
SAS au capital de 172 800 euros - N° TVA intracommunautaire FR52314392598
www.bdo.fr

DYNA2
Société par actions simplifiée
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Au capital de 4.001.860 euros
Siège social : 43-47, avenue de la Grande Armée
75116 Paris

508 948 049 R.C.S. Paris

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE EN DATE DU 28 FEVRIER 2020**

DEUXIEME RESOLUTION

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2019

L'assemblée générale, statuant à la majorité simple des voix attachées aux Actions O, conformément aux dispositions de l'article 16.1 des statuts de la Société, connaissance prise des termes du rapport de gestion du Groupe sur l'activité et la situation du Groupe au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019 et sur les comptes dudit exercice, et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice,

approuve lesdits rapports, les comptes consolidés, tels qu'ils ont été présentés, établis conformément aux dispositions des articles L.233-16 et suivants du Code de commerce, faisant ressortir un bénéfice net consolidé de 2.708 K€.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée, 11.300 voix ayant voté pour, 0 voix s'étant abstenue(s) et 0 voix ayant voté contre, étant précisé que la société BDO FRANCE n'a pas pris part au vote en application de l'article L.233-29 alinéa 3 du Code de commerce, ses actions étant exclues du calcul du quorum et de la majorité.

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019

L'assemblée générale, statuant à la majorité simple des voix attachées aux Actions O, conformément aux dispositions de l'article 16.1 des statuts de la Société, connaissance prise des termes du rapport de gestion du Président,

constatant que la perte nette comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élève à la somme de (245.506) euros,

approuve la proposition d'affectation du résultat faite par le Président et décide d'affecter le résultat de l'exercice en totalité sur le compte "Autres réserves", lequel sera ramené à un nouveau montant de 3.941.716 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale constate, qu'au cours des trois derniers exercices, la Société n'a pas procédé à des distributions de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée, 11.300 voix ayant voté pour, 0 voix s'étant abstenue(s) et 0 voix ayant voté contre, étant précisé

que la société BDO FRANCE n'a pas pris part au vote en application de l'article L.233-29 alinéa 3 du Code de commerce, ses actions étant exclues du calcul du quorum et de la majorité.

NEUVIEME RESOLUTION

*Non-renouvellement du mandat de Monsieur Jean-Luc PAUPERT
en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire de la Société*

L'assemblée générale, statuant à la majorité simple des voix attachées aux Actions O, conformément aux dispositions de l'article 16.1 des statuts de la Société, connaissance prise des termes du rapport du Président,

constatant que le mandat de Monsieur Jean-Luc PAUPERT en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire de la Société arrive à échéance à l'issue de la présente assemblée,

décide de ne pas renouveler ledit mandat et de nommer en remplacement la société AVALLON AUDIT A2 (823 424 809 R.C.S. Auxerre) pour une durée de six (6) exercices prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur l'exercice clos le 30 septembre 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée, 11.300 voix ayant voté pour, 0 voix s'étant abstenue(s) et 0 voix ayant voté contre, étant précisé que la société BDO FRANCE n'a pas pris part au vote en application de l'article L.233-29 alinéa 3 du Code de commerce, ses actions étant exclues du calcul du quorum et de la majorité.

La société AVALLON AUDIT A2 a fait savoir par avance qu'elle acceptait les fonctions de co-commissaire aux comptes titulaire de la Société qui lui seraient confiées et qu'elle n'exerçait aucune fonction et n'était frappée d'aucune mesure, susceptibles de lui en interdire l'exercice.

VINGTIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour formalités

L'assemblée générale, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes ou à LegalVision Pro, pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée, 11.300 voix ayant voté pour, 0 voix s'étant abstenue(s) et 0 voix ayant voté contre, étant précisé que la société BDO FRANCE n'a pas pris part au vote en application de l'article L.233-29 alinéa 3 du Code de commerce, ses actions étant exclues du calcul du quorum et de la majorité.

* * *

Extrait certifié conforme à l'original.



Monsieur Philippe ARRAOU
Président

DYNA2
Société par actions simplifiée
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Au capital de 4.001.860 euros
Siège social : 43-47, avenue de la Grande Armée
75116 Paris

508 948 049 R.C.S. Paris

**EXTRAIT DE RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 28 FEVRIER 2020**

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

Chers Associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle conformément aux dispositions légales et statutaires de la société DYNA2 (la "**Société**") à l'effet de vous demander :

- (i) d'approuver les comptes sociaux et consolidés de la Société au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 ainsi que pour vous présenter le présent rapport du Président sur l'activité et la situation de votre Société et du groupe (le "**Groupe**") ; et
- (ii) de statuer sur les opérations suivantes :
 - consultation préalable des associés de la Société dans le cadre des dispositions de l'article 5.4 du règlement intérieur et en vue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société BDO FRANCE en date du 28 février 2020 devant porter sur l'ordre du jour visé en **Annexe 1**.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition en temps utile, ainsi que les rapports des commissaires aux comptes, celui de votre Président et la documentation mise à disposition des associés de la société BDO FRANCE dans le cadre de l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société BDO FRANCE en date du 28 février 2020.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels que nous soumettons à votre approbation sont conformes à la réglementation en vigueur dans le respect des dispositions du plan comptable, et en observant les principes de prudence et de sincérité.

I – RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

La Société arrête pour la sixième fois des comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019.

Vos commissaires aux comptes vous feront part, dans leur rapport, de leurs appréciations sur les comptes consolidés.

1. Périmètre de consolidation au 30 septembre 2019

	30 sept.2019		30 sept.2018		
	Date d'entrée/sortie dans le périmètre	% intérêt	% Controle	Date d'entrée/sortie dans le périmètre	% intérêt % Controle
Sociétés Holdings					
DYNA2		Top	Top		Top Top
BDO France		37,79	97,28		36,37 97,28
Sociétés opérationnelles					
BDO IDF		37,78	99,97		36,36 99,97
ELLIPCE		37,75	99,90		36,32 99,90
VRC		37,79	100,00		36,37 100,00
BDO LES ULIS (ex Groupe AREC)		37,79	100,00		36,37 100,00
2AS		37,79	100,00		36,37 100,00
ECCELIA CONSEILS		18,52	49,00		17,82 49,00
BDO FS		37,78	100,00	Acquisition 01/2018	36,36 100,00
BDO ES&RH (Ex CONSEILS & STRATEGIES)		37,79	100,00		36,37 100,00
BDO RH		26,45	70,00		25,46 70,00
BDO ATEQUACY		26,45	100,00	Acquisition 05/2018	25,46 100,00
CLEARTAX	Fusion avec BDO ATEQUACY			Acquisition 05/2018	25,46 100,00
BDO France LEGER & ASSOCIES		37,59	99,48		36,18 99,48
BDO BSO (ex BDO IBSO)		37,79	100,00		36,37 100,00
BDO CI		37,79	100,00		36,37 100,00
TYCHE GESTION PRIVEE		15,12	40,00		14,55 40,00
FINANCIERE TYCHE		12,09	40,00	Création 07/2018	11,64 40,00
VIA FINANCE (3)		37,79	100,00		36,37 100,00
SCM SEAP		37,79	100,00		36,37 100,00
3APEXCO		37,79	100,00		36,37 100,00
APEXCO		37,79	100,00		36,37 100,00
3 ACORPORATE		37,79	100,00		36,37 100,00
BDO PACA (ex BDO ABPR SUD)		37,75	99,89		36,33 99,89
BDO SICIER		22,30	59,00		21,46 59,00
SOMEXPERT	Acquisition 09/2019	37,79	100,00		
BDO ARRAOU		37,79	100,00		36,37 100,00
BDO ATLANTIQUE (Holding)		37,77	99,95		36,35 99,95
BDO LES HERBIERS		37,70	99,82		36,28 99,82
BDO SAINT GILLES CROIX DE VIE		37,77	99,98		36,34 99,98
BDO FONTENAY LE COMTE		37,70	99,80		36,28 99,80
BDO LA ROCHE		37,69	99,79		36,27 99,79
BDO NANTES		37,76	99,97		36,34 99,97
BDO RENNES		37,68	99,76		36,26 99,76
ECCELIA		33,63	89,00		32,37 89,00
HISSEO		37,77	100,00		36,35 100,00
BDO INNOVATION		37,77	100,00		36,35 100,00
2 ET 2	Acquisition 07/2019	37,79	100,00		
2 ET 2 CONSEILS	Acquisition 07/2019	37,79	100,00		
2 ET 2 AUDIT	Acquisition 07/2019	37,79	100,00		
BDO RHONES ALPES		37,79	100,00		36,37 100,00
BGI		37,79	100,00		36,37 100,00
ECCELIA PATRIMOINE		19,27	51,00		18,55 51,00
VOXCE		37,78	100,00		36,36 100,00

30 sept. 2019				30 sept. 2018		
	Date d'entrée/sortie dans le périmètre	% intérêt	% Contrôle	Date d'entrée/sortie dans le périmètre	% intérêt	% Contrôle
SCI ANNESO (1)			100,00			100,00
SCI VALSO (1)	Cession		100,00			100,00
SCI BRISSO (1)			100,00			100,00
ARTHAË 1 (2) (Ex Sojec)	Déconsolidation		100,00			100,00
ARTHAË 2 (2)	Déconsolidation		100,00			100,00
BDO GUYANE		37,79	99,99		36,36	99,99
FIDENT AUDIT		56,23	100,00		55,23	100,00
AECC		37,79	100,00	Acquisition 04/2018	36,37	100,00
BECC		37,79	100,00	Acquisition 04/2018	36,37	100,00
BDO INTERPROFESIONNEL		37,64	99,60	Création	36,22	99,60
BDO AVOCATS (5)		18,44	49,00	Création	17,75	49,00
BIPE (4)		37,79	100,00	Acquisition 08/2018	36,37	100,00
BIPE DATA (4)		37,79	100,00	Acquisition 08/2018	36,37	100,00
BIPE ASIA (4)		37,79	100,00	Acquisition 08/2018	36,37	100,00

(1) Les SCI sont démembrées et le groupe les contrôle et en appréhende les résultats mais pas les réserves

(2) Arthae 1 et 2 sont des entités AD HOC. Arthae 2 a été consolidée pour la première année au 30 septembre 2015. Suite à la perte de contrôle de ces sociétés en 2019, ces dernières ont été déconsolidées sur l'exercice.

(3) La société BDO France détient 70 % du capital de Via Finance. BDO France s'est engagée à acquérir l'intégralité des parts de Via Finance lors de la sortie des associés personnes physiques de Via Finance.

(4) La société BDO France détient 51 % du capital du groupe BIPE. BDO France s'est engagée à acquérir l'intégralité des parts de BIPE lors de la sortie des associés personnes physiques de BIPE

(5) Le mode de gestion et de dépendance de BDO AVOCATS permet de conclure que le groupe BDO France a le contrôle de cette filiale. Dans ce cadre, cette société est intégrée selon le mode d'intégration globale.

Toutes les sociétés du groupe sont intégrées selon la méthode de l'intégration globale en dehors des sociétés TYCHE, FINANCIER TYCHE et Eccelia Conseils (mise en équivalence).

2. Activité du Groupe

2.1. Situation et évolution de l'activité du Groupe au cours de l'exercice écoulé

Les états financiers consolidés au 30 septembre 2019 ainsi que ceux de l'exercice précédent ont été établis conformément au référentiel I.F.R.S. (International Financial Reporting Standards), adopté par l'Union Européenne.

Les méthodes et principes comptables de consolidation sont détaillés dans l'annexe des comptes consolidés.

a) Situation et activité du Groupe

L'exercice clos le 30 septembre 2019 a été marqué par :

	Exercice clos le 30 septembre 2019 (en K€)	Exercice clos le 30 septembre 2018 (K€)
Chiffre d'affaires	138.092	123.694
Résultat net	2.708	1.088

b) Événements importants survenus au cours de l'exercice écoulé

Le Groupe a poursuivi et réalisé ses projets de développement du réseau international BDO en France.

Cf. partie II du rapport, paragraphe 1.1. b).

2.2. Résultats de cette activité

Les comptes relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019 sont présentés dans les documents mis à votre disposition, et notamment dans l'Annexe et dans le rapport de vos commissaires aux comptes.

Ces comptes présentent certains points intéressants qui sont décrits plus en détail ci-après.

a) Bilan

	Exercice clos le 30 septembre 2019 (en K€)	Exercice clos le 30 septembre 2018 (K€)
Total du bilan	139.714	139.622

b) Compte de résultat

En milliers d'euros	30 sept.2019	30 sept.2018
CHIFFRE D'AFFAIRES	138 092	123 694
Charges opérationnelles	-35 283	-33 301
charges de personnel	-89 343	-79 324
Impôts, taxes et versements assimilés	-2 993	-2 897
Amortissements	-2 044	-2 240
Amortissements relations clientèles	-2 628	-2 601
Dotations aux provisions nettes de reprises	-68	-1 270
Autres produits et charges opérationnels courants	-342	-50
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	5 392	2 011
Produits financiers	202	511
Charges financières	-793	-776
RESULTAT FINANCIER	-591	-265
Impôts sur les bénéfices	2 118	675
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	25	18
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	2 708	1 088
Résultat net part du Groupe	752	227
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle	1 956	861
Nombre moyen d'actions	400 186	401 627
Résultat net par action en Euros	1,88	0,56
Résultat net dilué par action en Euros	1,88	0,56

c) Résultat global consolidé

En milliers d'euros	30 sept. 2019	30 sept. 2018
Résultat net des sociétés intégrées	2 708	1 088
Sorie	-108	
RESULTAT GLOBAL	2 600	1 088
Résultat net part du Groupe	708	228
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle	1 892	861

d) Effectif salarié du Groupe

A la fin de l'exercice	30 sept. 2019	30 sept. 2018
Associés opérationnels	109	104
Personnel technique	1 051	961
Personnel administratif	149	166
TOTAL	1 309	1 231

2.3. Évolution prévisible de la situation des filiales consolidées et perspectives d'avenir

Cf. partie II du rapport, paragraphe 1.2.

2.4. Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice écoulé

Cf. partie II du rapport, paragraphe 1.3.

2.5. Activité en matière de recherche et de développement

Le Groupe n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

.../...

12. Pouvoirs en vue des formalités

Afin de faciliter la mise en œuvre des formalités légales de publicité et de dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Paris résultant de la réalisation des opérations en faveur desquelles nous vous proposons de voter, nous vous demandons de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de l'assemblée générale ou à *LegalVision Pro* pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

* * *

Nous espérons que ces opérations, qui vont dans le sens des intérêts de votre Société recueilleront votre approbation et vous demandons de voter en faveur de l'ensemble des résolutions proposées.

Fait à Paris, le 4 février 2020

Philippe ARRAOU
Président



Jean-Luc PAUPERT
95, rue de Lyon
89200 AVALLON

ARCADE AUDIT
26, rue La Quintinie
75015 PARIS

DYNA 2

SAS au Capital de 4 001 860 euros

*43-47 Avenue de la Grande Armée
75116 PARIS*

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice Clos le 30 Septembre 2019

DYNA 2

SAS au capital de 4 001 860 Euros

Siège social : 43-47 Avenue de la Grande Armée 75116 PARIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

*Présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle
Du 28 février 2020*

Comptes Annuels – Exercice Clos le 30 Septembre 2019

Aux associés de la société DYNA2

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DYNA 2 relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions légales de l'article L 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relative à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui ont porté sur :

- Les données prises en considération pour l'estimation de la valeur d'inventaire des titres de participation inscrits à l'actif du bilan.
- Le caractère approprié des principes comptables appliqués et raisonnable des autres estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participations et de contrôle vous ont été communiqué dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

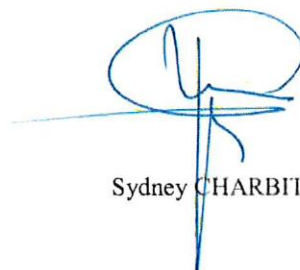
Avallon et Paris,
Le 17 février 2020

Les commissaires aux comptes

Jean-Luc PAUPERT



ARCADE AUDIT



Sydney CHARBIT

Compte de résultat

	30/09/2019	30/09/2018	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)				
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	15 808	43 677	-27 869	-63,81
Impôts, taxes et versements assimilés	76	68	8	11,76
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	26 330	23 089	3 241	14,04
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)	42 214	66 834	-24 620	-36,84
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-42 214	-66 834	24 620	-36,84
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	34 661	1 550 195	-1 515 534	-97,76
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	34 661	1 550 195	-1 515 534	-97,76
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	237 953	220 875	17 078	7,73
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	237 953	220 875	17 078	7,73
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	-203 292	1 329 321	-1 532 612	-115,29
RESULTAT COURANT avant impôt	-245 506	1 262 487	-1 507 992	-119,45

Compte de résultat (suite)

	30/09/2019	30/09/2018	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	34 661	1 550 195	-1 515 534	-97,76
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	280 167	287 709	-7 542	-2,62
BENEFICE OU PERTE	-245 506	1 262 487	-1 507 992	-119,45
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées	34 661	1 550 195	-1 515 534	-97,76
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

 Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2019	Net 30/09/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	210 813	210 813		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	18 543 873		18 543 873	17 768 913
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	18 754 686	210 813	18 543 873	17 768 913
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	67 880		67 880	2 601 695
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	143 423		143 423	273 238
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	211 304		211 304	2 874 933
Frais d'émission d'emprunt à étaler	76 064		76 064	102 394
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	19 042 054	210 813	18 831 241	20 746 240
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

 Bilan passif

	30/09/2019	30/09/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	4 001 860	4 001 860
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 191 125	1 191 125
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	405 967	405 967
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 187 222	2 924 736
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-245 506	1 262 487
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 540 669	9 786 174
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 278 437	10 795 290
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 400	21 840
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	736	142 936
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	9 290 573	10 960 066
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	18 831 241	20 746 240
(1) Dont à plus d'un an (a)	7 296 195	8 892 074
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 994 378	2 067 993
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	12 000	9 173
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe 

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS DYNA2

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 18 831 241 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 245 506 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations financières

Ce poste est constitué des titres de participations de :

- BDO France (SAS) pour 18 426 959 Euros
- BDO Lyon Audit pour 116 914 Euros

Les titres sont comptabilisés au bilan pour leur coût d'acquisition ou valeur d'apport et dans le cas où leur valeur d'inventaire estimée en fonction de l'actif de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir, est inférieur à leur coût d'acquisition ou valeur d'apport, une dépréciation est estimée.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	210 813			210 813
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	210 813			210 813
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	17 768 913	774 960		18 543 873
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	17 768 913	774 960		18 543 873
ACTIF IMMOBILISE	17 979 726	774 960		18 754 686

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			774 960	774 960
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			774 960	774 960
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS BDO LYON AUDIT 75116 PARIS	15 550	249 271	29,65	39 240
SAS BDO FRANCE 75116 PARIS	14 925 406	46 049 992	37,20	3 604 740

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	18 543 873	18 543 873	62 263		8 731
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	210 813			210 813
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	210 813			210 813
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	210 813			210 813

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 67 880 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	67 880	67 880	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	67 880	67 880	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Int courus C/C PM à recevoir	25 930
Total	25 930

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 001 860,00 € décomposé en 400 186 titres d'une valeur nominale de 10,00 €.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 290 573 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	12 000	12 000		
- à plus de 1 an à l'origine	9 266 437	1 970 242	6 391 027	905 169
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 400	11 400		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	736	736		
Produits constatés d'avance				
Total	9 290 573	1 994 378	6 391 027	905 169
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	387 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 906 680			
(**) Dont envers les associés				

 Notes sur le bilan**Charges à payer**

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	9 000
Intérêts courus /concours bancaires	12 000
Total	21 000

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Nantissement des titres (Actions ADP détenues par DYNA2 dans BDO FRANCE) est de 514 111 titres au bénéfice de la Banque Populaire Atlantique, en tant qu'agent des suretés d'un prêt syndiqué.